

Communiqué de presse

Publication relative à l'aliénation d'actions propres
Conformément à l'article 8:6 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations et à la circulaire FSMA_2019_26

Par la présente, Sofina déclare qu'à la suite d'exercices d'options effectués dans le cadre de plans d'options sur actions, elle a procédé aux aliénations d'actions propres suivantes hors bourse (OTC) en vue de livrer ces actions aux bénéficiaires concernés durant la période du 17 mai 2022 au 19 mai 2022 inclus :

Date de la transaction	Heure de la transaction	Nombre d'actions aliénées	Prix d'aliénation (EUR)
17/05/2022	12:30	1.500	175,67
19/05/2022	12:02	500	175,67

Sofina détient 770.028 actions propres au 24 mai 2022.

* * *

SOFINA SA

Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles

RPM Bruxelles: 0403.219.397 Cotée sur Euronext Brussels (ISIN BE0003717312) **Contact:**

Wauthier de Bassompierre Tel. : +32 2 551 06 11

Email: <u>info@sofinagroup.com</u>
Website: <u>www.sofinagroup.com</u>